



N° 2020/19

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 26 MAI 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	Nbre de présents	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Date de la convocation : 19 mai 2020

Date d'affichage ordre du jour : 19 mai 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame OSMONT Marie-Claire la plus âgée des membres du conseil** sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Eric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme LANGLOIS Maud, Mme TALBOT Christine, M. ZEDDE Alain, Mme LELIEVRE.

Secrétaire de séance : Jessica BUQUET (plus jeune membre du Conseil Municipal).

2020/19 – ELECTION DU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– Mme LELIEVRE : 15 voix (quinze)

- M. BRUNG : 4 voix (quatre)

- Mme LELIEVRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

Fait et délibéré à Roumare
le 26 mai 2020
Le Président, Marie-Claire OSMONT



Marie-Claire Osmont